



BADEPASS, FITNESS UND SAUNAWELT

PARC AQUATIQUE, FITNESS ET ESPACE SAUNA

# Règlement intérieur et de baignade

# AquaNat'Our

Chers visiteurs,

Bienvenue à l'AquaNat'Our.

Nous vous souhaitons une détente absolue et quelques heures d'insouciance dans notre agréable centre de bien-être.

Le temps d'une journée, mettez le stress et l'agitation du quotidien entre parenthèses, près de chez vous ! Pour pouvoir vous offrir cette sensation de bien-être, cette atmosphère de détente par le biais de l'eau, d'activités aquatiques, de quiétude et de remise en forme, nous vous prions de respecter quelques règles visant exclusivement à garantir le bon déroulement de votre visite, et ce, dans l'intérêt de tous nos visiteurs.

## 1. Généralités

1.1 Le présent règlement d'ordre intérieur a pour but de garantir la sécurité, l'ordre et l'hygiène du centre de bien-être AquaNat'Our. En pénétrant dans l'établissement, chaque visiteur accepte ce règlement ainsi que toute autre règle visant le respect de la sécurité des lieux.

1.2 Les visiteurs sont tenus de se respecter mutuellement. Leur comportement ne peut en aucun cas gêner, importuner, mettre en danger ou léser d'autres personnes, qu'il s'agisse de visiteurs ou de membres du personnel. Les visiteurs de la piscine, de l'espace thermal et de l'espace fitness s'abstiennent de toute conduite contraire au respect de la sécurité, du calme, de l'ordre et des bonnes manières. Tout geste et comportement déplacé ainsi que tout propos obscène sont formellement interdits.

1.3 Le personnel de surveillance est habilité à veiller au respect de la sécurité et de l'ordre ainsi qu'à l'application du règlement d'ordre intérieur. Les visiteurs sont tenus d'obtempérer sans réserve à toute injonction d'un membre du personnel.

1.4 Au sein de l'espace bains, l'utilisation de récipients cassables (par exemple : verres, bouteilles, assiettes) représentant un risque de blessure pour d'autres visiteurs est interdite.

1.5 La consommation de repas et de boissons est limitée aux zones prévues à cet effet. Par ailleurs, il est interdit de pique-niquer.

1.6 Il est interdit de photographier ou de filmer des personnes et des groupes sans leur consentement. Toute photo ou vidéo à des fins publicitaires ou médiatiques nécessite l'autorisation préalable de la direction.

1.7 Il est interdit de fumer au sein de l'établissement à l'exception de certains endroits. Des cendriers sont placés dans l'espace bains et l'espace thermal extérieurs ainsi qu'à l'entrée. Pour des raisons de sécurité, certaines zones, indiquées par un panneau, sont placées sous surveillance vidéo.

1.8 Le port de chaussures est interdit dans l'espace « pieds nus », les douches et la piscine. Néanmoins, les chaussures de sport d'intérieur sont autorisées dans l'espace fitness.

1.9 Les chewing-gums sont interdits sur tout le site.

## 2. Accès

2.1 En principe, toute personne qui s'est acquittée du paiement du prix d'entrée a accès au centre de bien-être AquaNat'Our.

2.2 Exceptions :

- Les enfants âgés de moins de 9 ans, à condition qu'ils soient accompagnés d'un adulte exerçant l'autorité parentale. Nos maîtres-nageurs n'assurent en aucun cas un devoir de surveillance envers les enfants ;
- Les personnes atteintes de maladies contagieuses. Les personnes manifestement atteintes d'une maladie, présentant une plaie ouverte ou une éruption cutanée pouvant causer une contamination des bains ;
- Les personnes manifestement en état d'ivresse ou sous l'influence de drogues ;
- Les personnes ayant reçu une interdiction d'entrée écrite ;
- Les personnes accompagnées d'animaux.

## 3. Entrée et fermeture

3.1 À tout moment, la direction peut limiter l'utilisation du site, en tout ou en partie, pour des raisons sécuritaires ou techniques (p. ex. forte affluence, travaux de réparation, etc.), et ce, sans réduire le prix d'entrée. En outre, les mesures d'hygiène et de sécurité actuelles concernant le Covid-19 sont appliquées.

3.2 Les accès sont fermés 60 minutes avant la fermeture du site.

3.3 Lorsque le visiteur entre dans l'espace bains, il reçoit un bracelet. Les bracelets pour adultes comportent un crédit de 80,00 €, et les bracelets pour enfants à partir de 6 ans comportent un crédit de 20,00 €. Ce crédit permet de comptabiliser des services supplémentaires au sein de l'espace bains, de l'espace thermal et au bistrot. Il convient de régler ces suppléments à la borne de paiement ou à la caisse avant de quitter l'établissement. En cas de perte du bracelet, nous prélevons l'équivalent du tarif d'entrée choisi majoré de 10,00 € de frais de perte.

3.4 Il convient de quitter l'espace bains et l'espace thermal 20 minutes avant la fermeture de l'établissement.

3.5 La direction peut limiter l'accès total ou partiel aux bains, p. ex. pour cause de cours de natation réservés à des écoles ou à des associations, de cours ou d'événements, sans que cela ne donne droit à un remboursement ou à une réduction sur le prix d'entrée.

3.6 Si le temps d'accès aux bains est dépassé, un supplément sera dû.

3.7 Toute carte d'entrée validée ne sera pas reprise.

## 4. Objets trouvés

Les vêtements et autres objets qui sont trouvés sur place 30 minutes après la fermeture des bains ou qui sont restés dans les vestiaires fermés à clef sont repris par le personnel des bains et conservés pour une durée de trois mois au bureau des objets trouvés.

## 5. Douche

Avant d'utiliser les piscines et saunas, nous vous demandons de passer par les douches et de vous savonner rigoureusement. Veuillez noter que l'utilisation de savon ou de gel douche est interdite en dehors des douches.

## 6. Tenue

6.1 Maillot de bain

Dans l'espace bains, seul le maillot de bain courant est utilisé. La longueur des shorts pour hommes ne peut pas dépasser les genoux. Le port de sandales de bain est interdit dans les bassins (à l'exception des chaussures antidérapantes pour les cours de fitness). Il est interdit de porter des sous-vêtements sous les maillots de bain. Il faut s'assurer que le passage des vêtements de ville aux maillots de bain est effectué. Les burkinis destinés à la baignade sont autorisés. Cependant, le visage ne peut pas être couvert.

6.2. Sauna

Les maillots de bain ne sont pas autorisés à l'intérieur du sauna. Sont toutefois autorisés les serviettes de bain nouées autour du corps, les peignoirs de bain et les kilts de sauna.

6.3 Fitness

Dans l'espace fitness, il est obligatoire de porter des chaussures de sport stables et propres ainsi qu'une tenue de sport propre. Le port de tongs, de sandales ainsi que de chaussures d'extérieur n'est pas autorisé.

6.4 À la réception, il est possible de louer des peignoirs de bain ou des serviettes de sauna contre paiement et contre remise d'une carte d'identité valable. En cas de perte, une somme de 40,00 € ou de 20,00 € sera prélevée selon le cas.

## 7. Informations relatives à l'utilisation des bassins

7.1 Les ballons de plage, balles souples, aides à la natation, bouées, etc. ne sont autorisés que dans le bassin pour enfants et la pataugeoire.

En cas de doute, veuillez interroger le personnel de surveillance des bains. Les personnes qui ne savent pas nager ne peuvent pas utiliser la partie profonde du bassin réservée aux nageurs ni l'espace réservé aux plongeurs. Veuillez laisser aux nageurs l'emplacement du bassin qui leur est réservé.

7.2 L'utilisation des plongeurs n'est autorisée que si le personnel de surveillance permet leur accès. Les utilisateurs plongent à leurs risques et périls. Lors de plongeurs, il convient de veiller aux points suivants :

- 1) la zone d'impact doit être dégagée ;
- 2) une seule personne à la fois est autorisée à monter sur le tremplin ;
- 3) par mesure de sécurité, le port de lunettes de natation et de plongée n'est pas autorisé.

7.3 Il est interdit de plonger latéralement, de pousser ou de lancer d'autres personnes dans le bassin ainsi que de nager sous l'eau dans l'espace réservé aux plongeurs lorsque les tremplins sont accessibles.

7.4 Il est interdit de déplacer des chaises longues de l'espace extérieur vers l'espace bains.

## 8. Informations relatives à l'utilisation du toboggan

Afin d'éviter des accidents dans le toboggan, nous vous demandons d'être particulièrement attentifs aux règles suivantes :

8.1 Il convient de se laisser glisser rapidement. Il est strictement interdit de freiner, même partiellement, ou de s'arrêter lors de la glissade.

8.2 À partir de 3 ans, seuls les enfants accompagnés d'un adulte peuvent utiliser le toboggan. Les enfants de moins de 10 ans ne peuvent utiliser le toboggan que s'ils sont sous la surveillance constante d'un responsable à l'entrée et à la sortie du toboggan.

8.3 Il convient de quitter la zone d'arrivée immédiatement.

8.4 Le parcours est seulement autorisé en position couchée, sur le dos.

8.5 En raison du risque d'accident élevé dû à un comportement inapproprié, toute infraction grave ou répétitive entraîne l'exclusion immédiate de l'établissement.

## 9. Informations relatives à l'utilisation du sauna

9.1 L'espace thermal est dédié à la détente et au calme. Un comportement respectueux est de mise, et ce, dans et en dehors des cabines de sauna ainsi que dans les autres espaces thermaux, y compris à l'extérieur.

Dans les zones de repos de l'espace thermal, les visiteurs s'abstiendront de parler à voix haute ou de chanter ainsi que de tout comportement susceptible de déranger les autres visiteurs, y compris l'utilisation d'appareils électroniques. De plus, les utilisateurs de chaises longues devront être vêtus d'un peignoir de bain ou d'une serviette de sauna suffisamment couvrante. Cela s'applique également à la partie restauration de l'espace thermal. Il est également interdit de réserver des chaises longues pendant la durée de l'utilisation du sauna, p. ex. en posant des serviettes de bain ou des sacs. Si nécessaire, le personnel est tenu de débarrasser des chaises longues réservées.

9.2 Avant d'entrer dans les saunas, les visiteurs sont tenus d'informer le personnel de surveillance de tout problème médical. Il incombe à tout utilisateur de saunas de consulter un médecin afin de savoir s'il est apte à utiliser les saunas sans risque pour sa santé.

9.3 Seul le personnel compétent est habilité à réaliser des arrosages aromatisés.

9.4 Contrairement au hammam, une serviette de taille suffisante est requise dans les cabines de sauna, et ce, afin d'éviter toute salissure des banquettes causée notamment par la transpiration. Les visiteurs doivent reprendre leurs serviettes de bain en quittant les cabines de sauna. Il est interdit de mettre des serviettes de bain ou des vêtements à sécher dans les cabines de sauna ou sur les radiateurs d'autres pièces.

9.5 Les enfants et les adolescents de moins de 17 ans ne sont autorisés dans les saunas que s'ils sont accompagnés d'un adulte.

9.6 Les saunas sont des zones naturistes.

9.7 L'utilisation de smartphones est interdite. Les liseuses sont autorisées.

9.8 Les visiteurs se baignent dans l'étang du sauna à leurs risques et périls.

## 10. Consignes pour l'utilisation du centre de fitness

10.1 Tous les équipements du centre de fitness doivent être maniés avec soin. Les poids et les haltères doivent être remis à leur place après utilisation.

10.2 Lors de chaque entraînement, les visiteurs sont tenus d'emporter une serviette de bain afin de couvrir les surfaces de contact des appareils. De plus, ils doivent désinfecter les appareils d'entraînement cardio après chaque utilisation.

## 11. Objets perdus

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte d'objets de valeur. Cela concerne notamment les accessoires de bain et les objets déposés dans les casiers. Tout objet trouvé doit être remis à un membre du personnel d'AquaNat'Our qui en disposera conformément aux prescriptions légales.

## 12. Suggestions et plaintes

Le personnel prend en compte les suggestions et les plaintes des visiteurs. Si c'est possible, le personnel y remédie immédiatement. Toute suggestion ou plainte qui ne peut pas être traitée à court terme peut être adressée par écrit à la caisse ou remise personnellement à la direction.

## 13. Responsabilité

13.1 Les visiteurs utilisent AquaNat'Our et son infrastructure à leurs risques et périls, sans préjudice de l'obligation de l'exploitant. Celui-ci décline toute responsabilité en cas de force majeure.

13.2 Tout visiteur qui pénètre dans l'établissement AquaNat'Our accepte le présent règlement d'ordre intérieur.

L'exploitant décline toute responsabilité en cas de non-respect. En cas de doute, la direction se réserve le droit de renvoyer des visiteurs sans leur rembourser le prix d'entrée.

13.3 En principe, l'exploitant n'est pas tenu responsable des dommages causés aux visiteurs des bains. Cela ne s'applique pas dans le cas d'une responsabilité résultant d'une infraction liée à une obligation contractuelle essentielle ou d'une responsabilité liée à des dommages qui sont le fait d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé.

13.4 L'établissement n'est pas tenu responsable de la destruction, de l'endommagement ou de la disparition d'objets emmenés sur le site. C'est pourquoi il est fortement déconseillé d'emporter tout objet de valeur non indispensable dans l'espace bain, dans l'espace thermal ou dans les salles de fitness. Les visiteurs veilleront à ce que tous leurs effets personnels soient toujours mis sous clef comme il se doit. En cas d'utilisation ou d'endommagement abusif, le visiteur est tenu responsable du dommage.

13.5 Le visiteur est tenu de mettre tout en œuvre afin d'éviter la perte de sa carte d'entrée ou de son autorisation d'accès, de la clef du casier de vestiaire ou du coffre-fort, du support de données du système de paiement ou des objets prêtés. Il doit en particulier les porter, p. ex. porter le bracelet lors des déplacements dans l'espace bains et ne pas les laisser sans surveillance. En cas de non-respect de ces règles, il sera tenu responsable de toute perte due à son comportement fautif. En cas de litige, il incombe au visiteur de prouver qu'il a respecté la règle précitée.

13.6 En cas de vol ou de tentative de vol, nous portons immédiatement plainte.

[www.aquanatour.lu](http://www.aquanatour.lu)